



Registre public d'accessibilité

2020

LSM Formations

Centre de MARGNY LES COMPIEGNE

Pôle développement des hauts de Margny

Rue Emile Dewoitine

60280 Margny les Compiègne



Registre public d'accessibilité

Références réglementaires



Ce registre répond aux exigences réglementaires définies dans l'arrêté du 19 avril 2017 et du décret n°2017-431 du 28 Mars 2017

Objectif :

La Direction de LSM Formations attache une grande importance au vivre ensemble.

Dans ce cadre, LSM Formations accueille et met à la disposition des personnes en situation de handicap, les moyens humains et matériels nécessaires, afin de pouvoir répondre aux attentes des stagiaires.



Registre public d'accessibilité

Accessibilité de l'établissement



Notre centre dispose d'un bâtiment principal comportant :

- ✓ *Un parking avec deux places réservées aux personnes à mobilité réduite et non voyante, avec tracé au sol podotactile à proximité immédiate de l'entrée du bâtiment.*
- ✓ *Un accueil avec la présence permanente d'un interlocuteur pour vous accueillir et vous accompagner.*
- ✓ *Un coin repos avec distributeurs d'eau potable et de boissons chaudes.*
- ✓ *Une Salle de formation climatisée au rez-de-chaussée.*
- ✓ *Trois salles de formations climatisées à l'étage accessibles par un escalier anti – dérapant équipé d'une rampe de maintien et de bandes podotactiles.*
- ✓ *Un bloc sanitaire pour les personnes à mobilité réduite (PMR).*
- ✓ *Des tables et chaises sont à disposition.*
- ✓ *Des éclairages et stores réglables dans chaque salle.*
- ✓ *Des casiers vestiaires sécurisés sont à disposition.*





Places de parking

Tracé au sol pour les non-voyants



Douche



*Sanitaires avec lavabos
accessibles pour les personnes à
mobilité réduite.*



Registre public d'accessibilité

Accueil et accompagnement

Afin de pouvoir répondre à vos questions, vous pouvez vous rapprocher auprès de notre référent handicap :

Mr Vincent CUVILLIERS

Tel : 06 11 26 45 97

Mail : vincent.cuvilliers@lsmformations.fr



L'ensemble de nos formateurs et le personnel d'accueil sont sensibilisés aux différents types de handicaps, formés à l'accueil et à l'accompagnement de tous les publics. Ils connaissent l'attitude à adopter et sont soucieux de les satisfaire.

Toute l'équipe de LSM Formations est à votre écoute pour ajuster ses formations à vos besoins. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et sources d'améliorations.

Les différents acteurs qui accompagnent LSM FORMATIONS.

LSM FORMATIONS est en collaboration directe avec :

- **La médecine du travail.**
- **La MDPH (Maison Départemental des Personnes Handicapés).**
- **AGEFIPH (Association national de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés).**
- **URAPEDA (autonomie des personnes sourdes ou malentendantes).**
- **ACVO (Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise).**
- **Cap Emploi.**
- **La SAMETH (Service d'appui au Maintien dans l'emploi des travailleurs Handicapés).**
- **CPAM (Caisse primaire Assurance Maladie).**
- **CARSAT (Caisse Régionale assurance Maladie).**
- **ESAT (Etablissements ou Services d'aide par le travail).**
- **L'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales).**
- **Hôpital de Berck Plage, avec un Ergothérapeute.**



Rue Emile Dewoitine
Pôle de développement des Hauts de Margny
60280 MARGNY LES COMPIEGNE
☎ 03 44 90 94 07

PLAN D'ACCES



EN VOITURE

A partir de Paris (88.5 km)

Prendre l'autoroute A1 direction de Lille
Prendre la sortie 10 direction Jaux, suivre N1031, puis prendre la sortie D202
Suivre Pôle de développement des hauts de Margny

A partir de Lille (146 km)

Prendre l'autoroute A1 direction de Paris
Prendre la sortie 11 vers Compiègne Nord, puis la D935 en direction de Margny les Compiègne
Suivre Pôle de développement des hauts de Margny

PAR LE TRAIN

Gare de Compiègne - 50 minutes à partir de la Gare du Nord
Une navette (Bus) est à votre disposition à la gare de Compiègne

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires des formations :

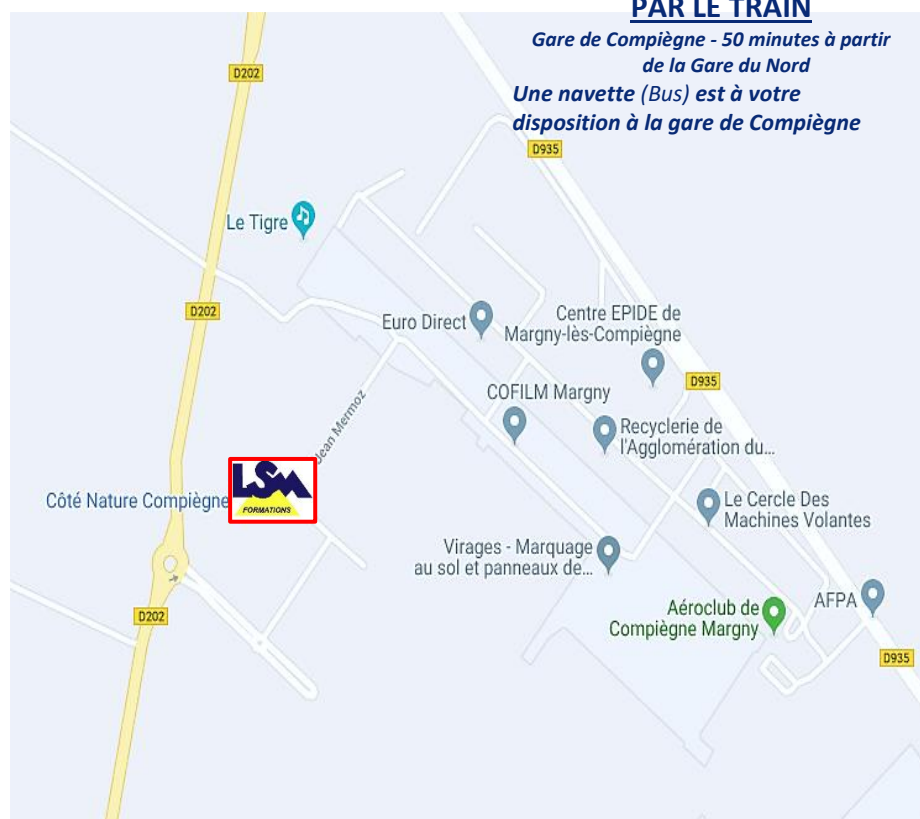
8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Repas :

La restauration du midi s'effectue à l'extérieur du centre

Equipement de protection individuelle :

Pour les formations pratique en conduite d'engins, équipements de levage, échafaudages, travaux en hauteur, ... vous devez vous munir d'une tenue de travail adaptée et de vos équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité, casque, harnais, ...) comme indiqué sur votre convocation



A votre arrivée rejoignez l'accueil ou une interlocutrice permanente est là pour vous accueillir et vous guider. Le formateur vous prendra en charge tout au long de votre formation.



Registre public d'accessibilité

Maintenance des équipements

L'ensemble de nos équipements sont contrôlés et entretenus régulièrement dans le respect de notre processus qualité de maintenance de nos installations, et de nos équipements de travail.

Matériels concernés par l'accessibilité :

- ✓ Portes d'accès.
- ✓ Eclairage des locaux et parking.
- ✓ Eclairage de sécurité.
- ✓ Signalétique.
- ✓ Sonnette.
- ✓ Escalier et rampe d'accès.
- ✓ Bandes podotactiles.
- ✓ Garde-corps de protection des zones piétonnes.
- ✓ Matériel vidéo et audio.
- ✓ Petit mobilier et accessoires (table, chaise climatisation, chauffage, stores).

Face au risque sanitaire de la COVID 19, nos matériels et locaux sont désinfectés régulièrement par notre personnel, ainsi que par un organisme spécialisé dans l'hygiène sanitaire en entreprise.

Formation du personnel

La direction de l'entreprise s'engage à former sur 2020-2021 l'ensemble des acteurs de l'entreprise concernés par l'accueil, la prise en charge du personnel public en situation de handicap selon le processus qualité de développement des compétences de l'entreprise. L'animation de ces formations est réalisée par notre référent Handicap.

Cette formation a pour objectifs de permettre aux acteurs concernés par l'accueil, la prise en charge, la formation, l'accompagnement du public en situation de handicap d'appréhender les différents types de handicaps et comment palier et adapter son comportement pour apporter le meilleur accueil au public et suivi pendant votre formation. Cette formation reprend l'ensemble des thèmes abordés dans les plaquettes de présentation

✓ « Bien accueillir les personnes handicapées »



Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

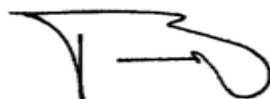
1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie.gouv.fr MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

La Direction LSM FORMATIONS

Le 05/10/2020



Registre public d'accessibilité

Annexes

- ATTESTATION DE VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES
- DOCUMENT D'AIDE A L'ACCEUIL DES PERSONNES HANDICAPEES.